



ÉCOGESTES  
Manche

Normandie

# GUIDE PRATIQUE

à destination des [ÉCO] plaisanciers

Préservons le vivant,  
**[ RESPECTONS ]** la mer !

# [ Édito ]

**LE PREFET MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD** est responsable de l'ensemble des activités conduites en mer, l'environnement marin fait ainsi partie intégrante de ses préoccupations. A ce titre, il suit avec attention le développement des aires marines protégées. Il veille au respect des lois, règlements et décisions relatifs à la protection de l'environnement marin. La façade Manche Mer du Nord abrite une biodiversité marine exceptionnelle qui gagne à être connue des usagers de la mer et qu'il faut préserver. Ce guide à destination des plaisanciers compile les bonnes pratiques à adopter afin de naviguer en préservant cet environnement si particulier. Via ses conseils pratiques et pédagogiques, il vous permettra de faire la différence lors de vos navigations afin de préserver les espèces et habitats remarquables de la Manche.

## LE PREFET DE LA RÉGION NORMANDIE

Reconquérir un bon état des milieux naturels et la qualité des eaux en Normandie est un défi à relever : les écosystèmes marins et littoraux, soumis à de multiples causes de dégradations, sont fragiles. Il est nécessaire d'en prendre soin, notamment par les comportements et les gestes individuels. L'Etat en région porte cette exigence dans plusieurs politiques comme le Document Stratégique de Façade. Il mène aussi des actions de préservation par les aires marine protégées et la régulation des activités. Comme cela ne saurait suffire, il accompagne enfin des initiatives et des projets.

Sollicités par l'URCPIE Normandie, les services et opérateurs de l'Etat s'engagent pour la campagne « Ecogestes Manche Normandie ». S'adressant aux plaisanciers et aux professionnels du nautisme, elle fédère des collectivités territoriales, des gestionnaires de ports, des spécialistes de l'éducation à la nature et des animateurs d'aires protégées. Elle promeut des actions concrètes pour concilier pratiques maritimes, fréquentation du littoral et protection de la biodiversité.

France Nation Verte, c'est agir, mobiliser, accélérer pour la transition écologique. La mobilisation passe par les territoires, autour des élus locaux, avec les résidents, les entreprises, les pratiquants de loisirs et les consommateurs. Ce guide pratique des écogestes, à travers des propositions concrètes, est une invitation à un usage respectueux de la mer et des espaces littoraux.



Marc Véran  
Vice-amiral d'escadre



Jean-Benoit Albertini

## LE PRÉSIDENT DE L'URCPIE

Les conférences des Nations Unies pour les océans se succèdent en réunissant les dirigeants de ce monde. Si utiles soient-elles, force est de constater que le bon état écologique des eaux n'est pas au rendez-vous, que le littoral s'urbanise de plus en plus, que les déchets en mer sont de plus en plus nombreux ... Toutes les réglementations ne suffiront pas si chaque citoyen ne participe pas activement à cette préservation des océans. Chacun d'entre nous peut contribuer concrètement à lutter contre la dégradation de nos mers au travers de nos activités professionnelles, familiales et de loisir. Ainsi, vous qui naviguez, vous avez la possibilité de participer activement à la préservation du milieu marin. Ce guide vous permettra de réfléchir sur votre activité et de décider d'en améliorer tout ou partie.



Charles Boulland



© François Sichel

Ce guide appartient à :



## PRÉSERVER LE VIVANT, [RESPECTONS] LA MER !

Ecogestes Manche Normandie est une campagne de sensibilisation à destination des usagers de la mer et plus particulièrement des plaisanciers sur la façade normande. Son objectif est d'inciter les plaisanciers à adopter des pratiques plus respectueuses pour la préservation du milieu marin.

Véritable action collective à l'échelle de la région, la campagne Ecogestes Manche Normandie mobilise des structures d'éducation à l'environnement, appuyées par des partenaires publics qui participent techniquement et financièrement à l'opération.

Cette campagne apparaît comme un outil de mise en oeuvre du Document Stratégique de Façade Manche Mer du Nord ainsi que de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité 2030.

## POURQUOI CE GUIDE ?

Ce guide pratique a pour vocation de vous présenter des solutions simples pour vous accompagner dans une démarche de préservation de la biodiversité. Il propose des alternatives pour des gestes plus responsables concernant l'entretien de votre bateau, les activités et la vie à bord.

**Préserver la biodiversité et le milieu marin passe aussi par l'action de chacun au quotidien !**



# Le littoral de la région Normandie : un espace privilégié

## > EMR

1<sup>er</sup> gisement d'énergies marines renouvelables français en éolien offshore posé et en hydrolien (3 des 7 projets français de parcs éoliens en mer et 2 projets de fermes pilotes hydroliennes)

## > TOURISME

Tourisme de mémoire  
Ferries avec 2 millions de passagers (Ports de Normandie)

## > PÊCHE PROFESSIONNELLE

2<sup>ème</sup> région française de pêche maritime et 1<sup>ère</sup> région de pêche de coquillages et conchylicole.  
Plus de 600 bateaux et 2200 marins  
400 pêcheurs à pieds professionnels

## > LITTORAL

3 départements littoraux  
640 km de côtes

> 34 PORTS, dont Le Havre, 1<sup>er</sup> port français pour le commerce international et Rouen, 1<sup>er</sup> port exportateur céréalier d'Europe

## > NAUTISME

165 entreprises  
1200 emplois  
260 clubs nautiques  
40 000 licenciés

## > PLAISANCE

Plus de 13 000 places de plaisance à flot  
Plus de 100 000 unités immatriculées



## > CONCHYLICULTURE

1<sup>ère</sup> région conchylicole  
(1<sup>ÈRE</sup> productrice d'huitres,  
2<sup>ème</sup> productrice de moules,  
palourdes et coques)

## > PLONGÉE

91 clubs associatifs  
5000 licenciés FFESSM

La mer peut être le réceptacle de nombreuses pollutions provenant des activités qui s'y pratiquent, mais aussi du bassin versant. En été, l'accroissement de la population nécessite une sensibilisation accrue des usagers pour préserver les espaces marins et littoraux.

Sources : Normandie maritime,  
Normandie Fraicheur Mer,  
Ports de Normandie  
Région Normandie

Ecogestes Manche Normandie s'inscrit dans la campagne nationale « Ecogestes nautisme et plaisance » soutenue par l'Office Français de la Biodiversité.

« L'OFB est un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité, terrestre et marine, en métropole et dans les Outre-mer ; il accompagne l'Etat pour porter les engagements et l'action des ministères de la transition écologique et de l'Agriculture.

Portant l'attention sur la richesse et la fragilité des espaces marins qui procurent de nombreux services à l'humanité (notamment régulation du climat, énergie, alimentation, loisirs et bien être...), l'OFB agit et soutient des initiatives qui permettront la durabilité de nos usages dans ces écosystèmes.

Les campagnes Ecogestes sont déployées en mer et dans les ports, à destination des plaisanciers, afin de les engager à adopter les bons réflexes pour une navigation responsable. Ces gestes contribuent ainsi à la protection des écosystèmes marins. Passionnés de la mer, les plaisanciers sont des partenaires essentiels pour la préservation des milieux marins.

La méthode de communication engageante utilisée comme levier dans ces campagnes a fait ses preuves depuis plusieurs années sur la façade Méditerranéenne et a permis d'accompagner des évolutions des comportements.

L'OFB soutient pleinement la démarche « Ecogestes » et souhaite la consolider dans une dynamique nationale, en partenariat avec les acteurs du nautisme français. Cette campagne s'étend et s'adresse aujourd'hui à tous les plaisanciers de Bretagne, Normandie et Méditerranée en France Métropolitaine.

Ce programme vient compléter le programme « Econaviguer dans les eaux françaises » en faveur d'une navigation responsable que l'OFB soutient également.

« Ecogestes nautisme et plaisance » s'inscrit en complémentarité des actions des acteurs du nautisme.

La Confédération du Nautisme et de la Plaisance est très attachée à ce que les activités socio-économiques de la plaisance et ce qu'elle procure à ses pratiquants puissent se poursuivre durablement en intégrant les enjeux environnementaux et les pratiques responsables. Les campagnes Ecogestes agissant au coeur de la pratique des plaisanciers sont donc particulièrement intéressantes pour poursuivre les efforts vers la préservation des milieux maritimes. Depuis 2024, la CNP soutient et accompagne le déploiement des campagnes en agissant sur chaque façade maritime française et rassemblées au niveau national sous «Ecogestes nautisme et plaisance». »

# SOMMAIRE

Édito - p. 3

Les écogestes - p. 10

1 - Les eaux noires - p. 12

2 - Les eaux grises - p. 14

3 - Les déchets - p. 16

4 - L'eau - p. 18

5 - L'ancrage - p. 20

6 - Les activités à bord - p. 22

7 - Les hydrocarbures - p. 26

8 - Les peintures anti-salissures - p. 28

9 - La pollution sonore - p. 30

10 - La (dé)construction d'un bateau - p. 32

La biodiversité normande - p. 34

Les ports de plaisance du littoral normand - p. 36

Les espaces protégés sur le littoral normand - p. 38

La législation à connaître - p. 40

Des outils pour aller plus loin - p. 42

Partenaires de la campagne - p. 46

Bilan et bulletin d'engagement - p. 48

Remerciements - p. 50



# ÉCOGESTES Manche

Normandie

Plaisanciers, adoptez les bons réflexes  
avec **Écogestes Manche Normandie** !



# LES [ EAUX NOIRES ]

Les eaux noires sont les eaux usées des WC. Sur le bateau, elles sont généralement rejetées directement dans le milieu marin, sans épuration.

Deux choses les rendent nocives pour le milieu naturel :

- leur concentration (notamment dans une zone avec beaucoup de bateaux et un faible renouvellement de l'eau) ;
- les résidus pharmaceutiques (médicaments) et les additifs chimiques (désodorisants, etc.) qu'elles peuvent éventuellement contenir.

## Les eaux noires :

× **Engendrent de graves risques sanitaires** pour l'Homme. Quand elles sont rejetées près des zones de baignades, les bactéries pathogènes, parasites et virus présents provoquent gastro-entérite, typhoïde, salmonellose...

× **Perturbent les écosystèmes**. En forte concentration, l'urine et les excréments accélèrent le développement de la végétation aquatique et l'appauvrissement du milieu en oxygène. C'est ce qu'on appelle l'eutrophisation.

× **Créent des risques économiques**. Lorsque ces phénomènes d'eutrophisation sont extrêmes, ils provoquent des mortalités importantes dans les zones d'élevage. Une forte concentration en bactéries pathogènes près des zones de conchyliculture mène à l'interdiction de la vente des produits de l'élevage.

× **Menacent la vie marine**. Les résidus médicamenteux ont un impact sur la vie marine, en modifiant par exemple le sexe de certains organismes vivants. Les additifs chimiques sont eux aussi nocifs pour la biodiversité marine.



**Tout rejet d'eaux usées est interdit dans les ports et la bande des 3 milles nautiques !**



**FLASHEZ LE CODE !**  
Plus d'info en vidéo.

**Ecogestes#2** : J'utilise les sanitaires du port quand je suis à quai.

# LES [ EAUX NOIRES ]

## JE M'ENGAGE AVEC [ ÉCO ] GESTES



### En utilisant les sanitaires présents à quai

Au port, il est important d'utiliser les sanitaires présents à quai. Ils sont directement reliés à la station d'épuration.



### En vidangeant ma cuve de récupération avec le système de pompage du port

La plupart des ports sont désormais équipés de stations de pompage des eaux noires pour éviter la vidange en mer. Renseignements auprès des capitaineries.



### En installant un système de récupération ou de traitement

■ Il permet d'éviter les rejets en mer. Le coût varie en fonction du navire. Renseignements auprès des magasins d'accastillage.

■ Utiliser les toilettes et bacs de rétention conformément au mode d'emploi, et les entretenir régulièrement pour un bon fonctionnement.

■ Il existe d'autres systèmes de collecte et de traitement : wc chimique, toilettes sèches, mini-station d'épuration embarquée (ex : électroscan, électrolyse).



### En utilisant mes WC marins loin des eaux de baignade

Si un rejet en mer est nécessaire, il est obligatoire de le faire loin des côtes. Ne pas jeter de solvants, détergents, lingettes ou produits chimiques dans les toilettes du bateau, et préférer des produits d'origine végétale ou éco-labellisés pour les nettoyer !



Système de pompage des eaux noires à Dives-sur-Mer

# LES [ EAUX GRISES ]

Les eaux grises comprennent les **eaux de lavage intérieures** (évier, lavabo, douche, etc.) et **extérieures** (quai, pont).

Ces eaux contiennent des résidus de savons ou de détergents à base d'agents nettoyants. Ces tensioactifs rendent les graisses solubles dans l'eau, ce qui permet de les éliminer de l'assiette ou de l'objet nettoyé. Malheureusement, ces tensioactifs posent problèmes.

## Les eaux grises:

× **Perturbent les échanges d'oxygène.** À la surface, les détergents rejetés dans l'eau limitent les échanges d'oxygène entre l'air et l'eau, comme les hydrocarbures.

× **Menacent la vie marine.** Les eaux grises génèrent des inhibitions de croissance (les herbiers y sont particulièrement sensibles). Ils sont également susceptibles de modifier le comportement des animaux en réduisant par exemple les mouvements d'ouverture, de fermeture et d'enfouissement des coquillages.

× **Sont dangereuses pour l'Homme.** Les produits d'entretien contiennent des parfums et colorants d'origine chimique, qui sont inutiles et onéreux. Certains sont allergisants voir cancérigènes.

× **Accentuent l'érosion du littoral.** En arrivant à terre, les embruns contaminés par les eaux grises se fixent sur les végétaux et les rendent vulnérables. La perte de ces végétaux accentue l'érosion du littoral.



## C'EST QUOI UN [ ÉCOLABEL ] ?

C'est un outil de reconnaissance de la qualité écologique d'un produit qui garantit une qualité d'usage et une limitation des impacts sur l'environnement.

Il est attribué à des produits selon plusieurs critères (consommation de matière première et d'énergie, production de déchets, émission dans l'eau et dans l'air) sur l'ensemble de son cycle de vie (depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie, en passant par son utilisation). [www.ecolabels.fr](http://www.ecolabels.fr)

### 2 écolabels sont délivrés en France :

- NF Environnement pour le marché français
- L'Écolabel Européen pour le marché de l'Union européenne

Il existe aussi **ECOCERT**, organisme de contrôle et de certification qui développe ses propres cahiers des charges. [www.ecocert.com](http://www.ecocert.com)

# LES [ EAUX GRISES ] JE M'ENGAGE AVEC [ ÉCO ] GESTES



## En utilisant les équipements portuaires

Utiliser en priorité les douches, lavabos et éviers des équipements portuaires reliés aux stations d'épuration, plutôt que ceux des bateaux.



## En limitant ma consommation

Respecter les doses prescrites et être vigilants sur les quantités utilisées. Même les produits labellisés, utilisés en trop grande quantité, peuvent devenir néfastes pour le milieu : la capacité d'un milieu naturel à absorber des produits est limitée !



## En préférant des produits d'origine végétale ou éco-labellisés

■ **Les produits contenant des tensioactifs d'origine naturelle** (intitulés : « tensioactifs anioniques ou non ioniques d'origine végétale » et « savon végétal ») et **des principes actifs naturels** sont des produits multi-usages très efficaces et moins polluants (savon noir, savon de Marseille, pierre d'argile, etc).

■ **Attention à l'étiquetage** : les mentions non-officielles comme « protège/respecte l'environnement » ou « spécial mer » ne donnent aucune garantie. Le critère de biodégradabilité est, en soi, peu parlant tant qu'il n'est pas complété par une proportion, une durée et une estimation des résidus.

**ÉCOGESTES méditerranée**

**FLASHEZ LE CODE !**  
Plus d'info en vidéo.  
Ecogestes#1 : J'utilise des produits écolabellisés.

Quelques logos auxquels vous fier lors de l'achat de vos produits :



### L'info en +

Les **produits solaires** (crèmes, huiles, laits) sont nocifs pour le milieu marin. Les substances chimiques qu'ils contiennent accélèrent le blanchissement des coraux et perturbent le cycle de reproduction des animaux marins. **Faites le bon geste ! Appliquez votre protection après la baignade ou favorisez l'usage de protections naturelles (textile, éviter les heures les plus ensoleillées, etc.)**

# LES [ DÉCHETS ]

Un déchet est un objet d'origine humaine qui ne sert plus. D'après un rapport de WWF (juin 2018), les déchets retrouvés en mer sont à 95% des déchets plastiques. Cette pollution est devenue un fléau mondial : ce n'est pas moins de 5 «continents» formés de plastiques que l'on retrouve dans les océans. En se dégradant, ils se transforment peu à peu en micro-plastiques, qui se mélangent au plancton et affectent ainsi toute la chaîne alimentaire.

## Les déchets :

- × **Menacent la faune.** En cas d'ingestion (les animaux les confondent avec leurs proies), ils provoquent des occlusions intestinales. Le plastique est composé de substances nocives (phtalate, bisphénol) qui sont des perturbateurs endocriniens. Outre l'ingestion, les déchets peuvent également piéger les animaux par enchevêtrement.
- × **Nuisent à l'esthétique des paysages littoraux et au tourisme.**
- × **Sont dangereux pour la navigation** en cas de collision ou d'enroulement dans l'hélice et pour les baigneurs (verres, métaux, déchets médicaux, etc.).
- × **Créent une pollution de l'air** (fabrication, transport, incinération) et des sols (enfouissement).
- × **Coûtent cher** aux communes. Le ramassage représente un budget conséquent.



© Justin Hofman

## LA MER N'EST PAS UN COMPOST !

Ne pas jeter par dessus bord les restes d'aliments et de manière générale les déchets compostables, sous prétexte qu'ils sont «biodégradables», certains sont très lents à se dégrader ! Les micro-organismes présents en mer ne sont pas les mêmes qu'à terre.



**FLASHEZ LE CODE !**

Plus d'info en vidéo.

**Ecogestes#4 :** J'utilise les bornes de tri pour vider mes déchets

**Ecogestes#5 :** Je respecte les consignes du point propre lors du carénage

# LES [ DÉCHETS ]

## JE M'ENGAGE AVEC [ ÉCO ] GESTES



### Avant de partir :

- **En appliquant la règle des 3 R : Réduire, Réutiliser, Recycler.** Le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas !
- **En évitant** les produits sur-emballés : gain d'espace et économies garanties !
- **En ôtant tous les emballages** des produits que vous embarquez.
- **En bannissant le « jetable » et le plastique** (piles, vaisselle, rasoirs, café en dosettes...). Des alternatives durables, réparables, rechargeables et plus économiques existent pour tous les produits !



### En mer :

- **En organisant le tri à bord** (cela ne prend pas plus de place)
- **En prenant garde aux pertes dues au vent ou aux mouvements du bateau.**
- **En séparant les matières organiques des emballages à trier.**



### Au port :

- **En amenant les déchets à trier au point propre.** Beaucoup de ports proposent des bacs de tri sélectif (verre, carton, emballages, déchets ménagers, aluminium, etc.). Ces déchets sont pris en charge par la collectivité et non par la mer !



### De manière générale :

- **En utilisant un cendrier de poche.** Un mégot pollue 500 litres d'eau.



### L'info en +

Certains ports participent au programme « **Je navigue, je trie** » qui encourage le tri des déchets en plaisance. Utilisez les points de tri et équipements mis à disposition dans le port.

## RECYCLAGE DES FUSÉES DE DÉTRESSE

Les fusées de détresse et autres équipements pyrotechniques sont périssables et doivent être recyclés dans des filières spécifiques. **Ne les jetez pas aux ordures ménagères ni en déchetterie.**

Feux à mains, fumigènes ou fusées parachutes (périmés ou usagés) peuvent être rapportés **SANS OBLIGATION D'ACHAT** dans un magasin d'accastillage participant au dispositif PYREO : ([www.pyreo.fr/les-points-de-collecte/](http://www.pyreo.fr/les-points-de-collecte/))



# L' [ EAU ]

L'eau est une denrée rare qu'il faut économiser car elle n'est pas inépuisable. Elle est au cœur des enjeux du développement durable. Les ressources en eau, ainsi que la gamme de services qu'elles peuvent rendre, contribuent à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique et à la sauvegarde de l'environnement. 37 pays dans le monde connaissent un stress hydrique extrêmement élevé.

Il est impératif de réduire notre consommation d'eau douce pour préserver ce bien précieux pour les générations futures. Il est également important de mettre en oeuvre des solutions pour le maintien d'une eau de bonne qualité à la fois pour notre santé et pour l'environnement.

L'Organisation des Nations Unies organise chaque année le 22 mars, la **journée mondiale de l'eau** pour attirer l'attention sur l'importance de l'eau et promouvoir la gestion durable des ressources en eau douce.

[www.un.org](http://www.un.org)



## CHIFFRES CLÉS & [ CHOC ]

L'eau douce accessible ne représente que **0,26%** de l'eau sur Terre.

**2 L** d'eau par jour sont nécessaire à la survie de chaque être humain.

**2 milliards** de personnes sont affectées par le stress hydrique sur Terre.

**2,1 milliards** de personnes ne disposent pas d'eau potable chez elles.

**700 millions** de personnes dans le monde pourraient être déplacées en raison d'une aggravation de la pénurie en eau d'ici à 2030

Source : ONU-Eau

**ÉCOGESTES**  
Méditerranée



**FLASHEZ LE CODE !**  
Plus d'info en vidéo.  
**Ecogestes#7 : Je limite mon utilisation d'eau**

# LE [ GASPILLAGE D'EAU ] JE M'ENGAGE AVEC [ ÉCO ] GESTES



## En fermant le robinet pendant que je lave mes équipements

- Utiliser l'eau seulement lorsque c'est nécessaire.
- Il est possible d'acheter un pistolet « stop-eau » qui coupe le débit dès qu'on lâche le robinet.
- Les réducteurs de débit d'eau vont de pair avec ce type d'appareil et permettent de réduire considérablement la quantité d'eau déversée. On en trouve dans les magasins de bricolage.



## En favorisant l'eau de mer pour rincer mon bateau

Les matériaux sont étudiés pour résister aux embruns, un nettoyage à l'eau de mer (hors pièces métalliques) n'abîmera donc pas le bateau. Et même après un rinçage à l'eau claire, le bateau sera à nouveau très vite soumis au sel !



## En étant vigilants aux fuites

- Remplacer les tuyaux percés pour éviter les fuites ou les robinets qui gouttent (un robinet qui goutte consomme 4 litres / heure).
- Il existe également des appareils qui repèrent les fuites (détecteur de fuite).



## En récupérant les eaux de pluie

Avec un bidon ou une bâche, il est facile de fabriquer un conteneur d'eaux de pluie pour rincer tout son matériel.



## En investissant dans un désalinisateur

Pour les plaisanciers ayant un grand bateau, il existe des systèmes de désalinisation qui permettent de produire votre propre eau douce à bord.

### L'INFO EN +

Certains ports s'équipent aujourd'hui de bornes intelligentes qui permettent de mieux maîtriser la consommation d'eau et d'électricité. En effet, elles sont en capacité d'identifier les surconsommations et donc d'éventuelles fuites. Ces bornes intelligentes peuvent également informer sur de nombreuses autres variables comme le niveau d'eau du navire ou encore un départ de feu.

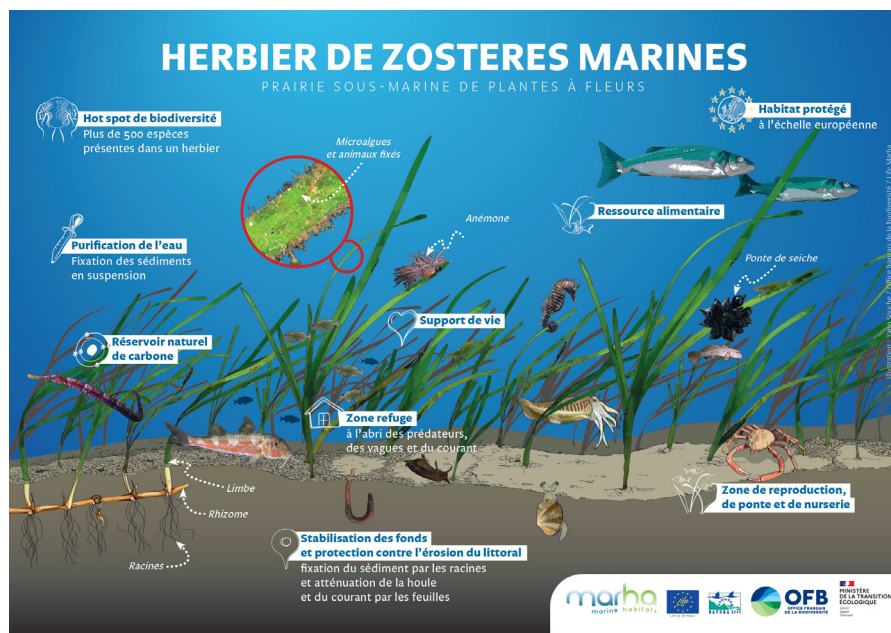
# L' [ ANCRAGE ]

Les ancrages sont susceptibles de détériorer des fonds sous-marins remarquables et indispensables aux écosystèmes. Dans la Manche, les habitats les plus sensibles sont les herbiers de zostères.

■ La zostère est une plante qui forme de véritables prairies sous-marines semblables à des prairies terrestres, ou herbiers. Ces herbiers ont un rôle écologique essentiel pour la biodiversité et sont des zones d'accueil, de refuge et de nourrissage pour de nombreuses espèces. De plus, ils contribuent à l'oxygénation du milieu. Pour toutes ces vertus, la Zostère est strictement protégée en Normandie.

## L'ancrage :

- × Dégrade les écosystèmes (écrasement des feuilles, raclage ou « labourage » de l'ancre, frottement de la chaîne...).
- × Empêche les herbiers de se régénérer.
- × Sur les zones de haute fréquentation, un fond marin peut être dévasté par les ancrages en une saison seulement.



# L' [ ANCRAGE ]

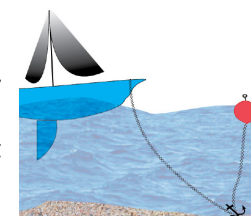
## JE M'ENGAGE AVEC [ ÉCO ] GESTES



En préférant les zones sableuses pour déposer mon ancre (zones repérables depuis la surface par leur couleur claire)



En remontant l'ancre à l'aplomb du bateau pour éviter le raclage du fond. Vous pouvez aussi utiliser un orin (bouée attachée à l'ancre) pour mieux la localiser et ne pas tirer sur une longue distance de fond.



En favorisant les ancrages écologiques comme :

- les ancrages flottants qui ralentissent considérablement la dérive du bateau sans toucher le fond et peuvent être utilisés lors de la pratique de la pêche de loisir ;
- les ancrages à déclenchement mécanique qui permettent le verrouillage et déverrouillage des pales dans les phases de descente et de remontée de l'ancre ;
- le système Stop Ancre qui favorise un enfouissement plus rapide et plus durable de votre ancre et limite les décrochages et le raclage.



FLASHEZ LE CODE !  
Plus d'info en vidéo.  
Ecogestes#6 : Je pratique un ancrage respectueux des fonds marins

## ESPACE PLAISANCIER [ CONNECTÉ ]

Pour naviguer bien informé et découvrir la vie sous-marine, l'application Nav&Co publique et gratuite donne accès aux informations sur la réglementation maritime, le balisage et la biodiversité environnante, comme les herbiers de zostère, tout en étant géo-localisé sur la carte.

Nav&Co



## LES [ ACTIVITÉS ] À BORD

La pratique de la plaisance va souvent de pair avec d'autres usages de la mer. Il est en effet courant que les plaisanciers pratiquent une activité annexe comme la pêche de loisir, l'observation d'animaux ou encore la plongée sous-marine.

Or, ces activités peuvent également avoir un impact sur le milieu marin si certaines lois et règles de bonne conduite ne sont pas respectées.

### Certaines activités à bord peuvent :

- × Perturber les animaux (stress, capacité à se nourrir, se reposer, interactions au sein d'un groupe) si les règles de bonne conduite ne sont pas respectées.
- × Blessier les animaux suite à des collisions.
- × Réduire le stock de poissons et empêcher la reproduction suite aux captures d'individus n'atteignant pas les tailles minimales autorisées.
- × Introduire des espèces envahissantes.
- × Déranger la vie marine et abîmer les habitats.
- × Contribuer au gaspillage d'eau douce lors du nettoyage du matériel.



© Freepik

### PARTICIPEZ !

Avec l'application OBSenMER, faites remonter vos observations de la faune marine. Intégrer un réseau d'observateurs améliore la connaissance de la biodiversité et aide à sa préservation !

[www.obsenmer.org](http://www.obsenmer.org)

[www.sentinellesdelamer-normandie.fr](http://www.sentinellesdelamer-normandie.fr)



FLASHEZ LE CODE !

Plus d'info en vidéo.

Ecogestes#3 : Je respecte la vie marine

## LES [ ACTIVITÉS ] À BORD JE M'ENGAGE AVEC [ ÉCO ] GESTES

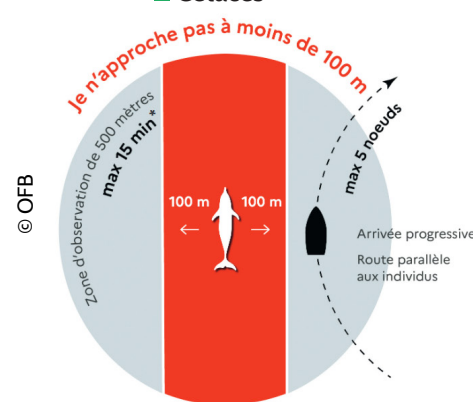


En respectant les bonnes pratiques en cas de rencontre avec les mammifères marins



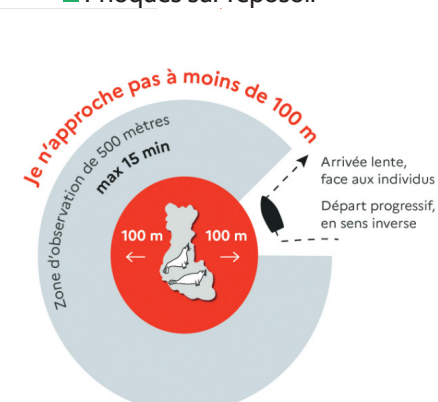
En France, l'observation des mammifères marins est encadrée par la loi pour éviter de perturber les animaux. La **zone interdite d'accès** correspond au périmètre de 100 m autour de l'animal, dans lequel aucun navire ne doit pénétrer. Au deçà de ce périmètre, l'approche ou l'observation d'un animal aura irrémédiablement des effets négatifs sur son comportement. Une telle perturbation est interdite par la loi (arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2011, modifié en 2020). La **zone de prudence** correspond à une distance de 100 à 300 m entre les animaux et le bateau. Des règles strictes y sont de rigueur concernant les activités humaines.

### ■ Cétacés



© OFB

### ■ Phoques sur reposoir



\*En cas de présence de jeunes, écoutez votre observation

### Interactions avec les animaux

- Il arrive que les animaux curieux approchent le bateau. Dans ce cas, ne jamais toucher directement ou avec des instruments ;
- Ne pas nourrir les animaux, oiseaux compris (l'alimentation humaine ne correspond pas à leur alimentation) ;
- Les animaux aquatiques sont très sensibles aux sons et bruits qui se diffusent dans l'eau. Les sondeurs et sonars doivent être éteints dans la zone de prudence ;
- Ne pas se mettre à l'eau avec les animaux.

**ET LES OISEAUX MARINS ?** Si vous observez des oiseaux marins en radeaux (rassemblement de plusieurs dizaines d'oiseaux en dortoir sur l'eau), ne vous approchez pas ! Gardez une distance d'au moins 300 m et contournez-les à une allure réduite.



## LES [ ACTIVITÉS ] À BORD JE M'ENGAGE AVEC [ ÉCO ] GESTES



En respectant les espèces, tailles, quantités et périodes de pêche autorisées

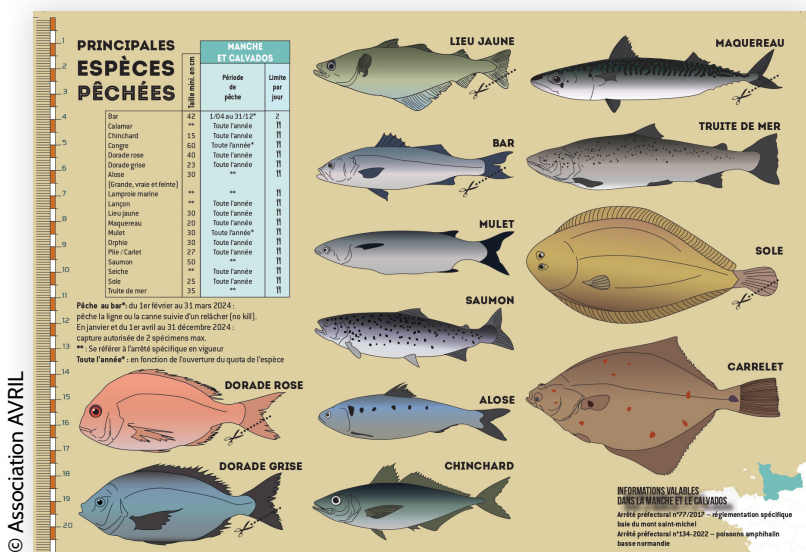
La pêche en mer est autorisée pour tous, sans nécessité de permis, contrairement à la pêche en eaux douces. Cela ne signifie pas pour autant que le stock est inépuisable. Il faut que les populations aient le temps de se renouveler pour que le stock disponible soit en bon état.

En mer, l'âge est proportionnel à la taille des individus, plus le poisson est grand, plus il est âgé et a donc eu le temps de se reproduire.

Il est donc important de respecter les espèces autorisées en pêche de loisir, les tailles minimales de capture, ainsi que les périodes de pêche et quantités autorisées. Il faut également limiter sa pêche à sa consommation personnelle.

Il faut aussi se renseigner auprès de la DIRM (Direction Inter Régionale de la Mer) sur la réglementation qui évolue régulièrement :

<https://www.dirm.memn.developpement-durable.gouv.fr/peche-de-loisir-r395.html>



## LES [ ACTIVITÉS ] À BORD JE M'ENGAGE AVEC [ ÉCO ] GESTES



En respectant les habitats et la faune observés lors de mes plongées

Plonger crée un lien particulier, une proximité avec les paysages sous-marins et leurs habitants. Il faut néanmoins apprendre à respecter ces lieux fragiles :

■ **Privilégier les centres de plongées responsables**, s'engageant dans le respect et la protection de la vie marine.



Le label Ecosub (créé par la FFESSM) visant à valoriser les centres engagés dans des démarches responsables. Pour aller plus loin : <https://ffessm.fr/s-impliquer/ecosub>

■ **Maîtriser sa flottabilité et son matériel** pour ne pas cogner sur une espèce ou un habitat. Coup de palme, manomètre qui traîne au sol... ce sont des impacts faibles mais qui, répétés, finissent par détériorer durablement un site de plongée.

■ **Respecter la vie marine** et ne pas déranger les espèces. Ne rien collecter, ne rien toucher : un caillou mal replacé perturbe pour longtemps les organismes vivants qui y étaient installés.

■ **Entretien son matériel sans gaspiller** d'eau douce et en utilisant des produits écolabellisés.



© Jeremy Pasquier

Pour aller plus loin consultez la Charte Internationale du Plongeur Responsable :

[www.longitude181.org/la-charte](http://www.longitude181.org/la-charte)



**PLONGEURS, VOS OBSERVATIONS SONT PRÉCIEUSES !** Transmettez les et contribuez à des programmes de sciences participatives tels que BioObs, CROMIS, ou encore Alien Mer Normandie. (cf. pages 44 et 45)

# LES [ HYDROCARBURES ]

Les hydrocarbures regroupent les carburants (essences, gasoil) et les lubrifiants (huiles moteurs, graisses) et sont stockés dans le fond de cale du bateau, formant ainsi les eaux de fond de cale.

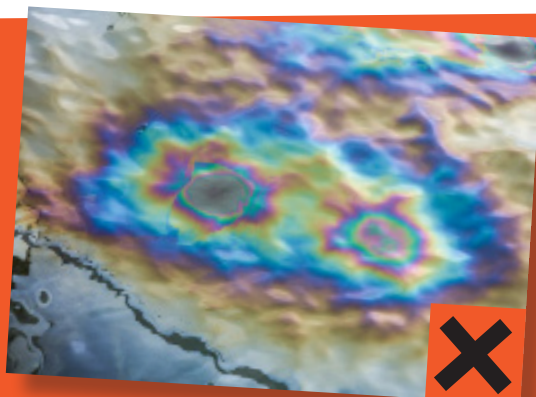
Ils sont insolubles dans l'eau, moins denses que l'eau, et se répandent donc en surface en taches irisées. Souvent invisibles, ils se déposent pourtant sur les côtes et il faut plusieurs semaines pour les voir disparaître du milieu.

Leurs présences résultent :

- des gaz d'échappement et des fuites de moteurs mal entretenus ;
- des opérations d'entretien de moteurs (vidanges, nettoyage des carburateurs...) mal réalisées ;
- des lessivages des quais, des zones techniques et parkings non aménagés ;
- de la vidange des eaux de fond de cale, souillées par les hydrocarbures ;
- des avitaillements et des transvasements de carburants.

## Les hydrocarbures :

- × Empêchent les échanges d'oxygène entre l'air et l'eau.
- × Diminuent la pénétration de la lumière et la photosynthèse.
- × Asphyxient les organismes vivants en les recouvrant.
- × Caused des perturbations génétiques.
- × Sont cancérigènes pour l'Homme, les mollusques et les poissons.



## CHIFFRE CLÉ & [ CHOC ]

20 cl

de carburant déversés dans l'eau du port peuvent recouvrir (et polluer) l'équivalent en surface de 2 terrains de tennis.

# LES [ HYDROCARBURES ] JE M'ENGAGE AVEC [ ÉCO ] GESTES



## En choisissant un moteur moins polluant

Moteurs hors bord GPL (moins polluants, silencieux, économiques, pratiques). De 6 à 60 CV, ils fonctionnent sur des bouteilles de gaz standard.

Classement des moteurs du + polluant au - polluant :

carburateurs

injection

GPL



## En utilisant des lubrifiants écologiques

Les lubrifiants d'origine végétale et biodégradables ne persistent pas dans le milieu aquatique lors de leur rejet ou leur combustion.



## En nettoyant les eaux de fond de cale moteur à l'aide de feuilles absorbantes hydrophobes (ci-contre)

Elles absorbent les hydrocarbures du fond de cale (mais pas l'eau). Dès qu'elles sont saturées, jetez-les dans un collecteur à déchets pour produits souillés.

De plus en plus de ports fournissent ce type de kit antipollution à leurs usagers. Se renseigner auprès de la capitainerie. Vous pouvez également en acheter auprès de votre accastilleur (kits avec feuilles, gants, sac de récupération).

La vidange des eaux de fonds de cale se fait dans certains ports équipés d'une pompe adaptée.



© Haléco



## En faisant le plein proprement à la station d'avitaillement du port

Il est possible de s'équiper d'un système anti-débordement : le nable anti-débordement pour réservoir à carburant s'installe à la place d'un nable standard. Le nable Econab est labellisé Bateau Bleu Équipement par la Fédération des Industries Nautiques.

En l'absence de station d'avitaillement, utiliser de préférence une pompe manuelle pour éviter d'éventuels renversements lors des transferts d'essence.



## En prenant soin de mon moteur

Entretien et réviser son moteur régulièrement : il fonctionnera mieux et polluera moins.

# LES [ PEINTURES ANTI-SALISSURES ]

Un bateau à flot voit sa coque se couvrir rapidement d'un film bactérien, puis d'algues et de coquillages. Ses performances de navigation s'en trouvent réduites avec une perte de maniabilité et une augmentation de sa consommation en carburant.

Pour préserver la coque de cette colonisation, les peintures « antifouling » ou « anti-salissures » permettent d'éviter ce phénomène car elles contiennent des biocides qui empêchent la fixation des organismes. Ainsi, étant biocides (« qui tue la vie »), ces peintures sont donc particulièrement **nocives pour la vie marine**.

La mise sur le marché et l'utilisation de produits biocides sont encadrées par le règlement européen. En France, les Autorisations de Mise sur le Marché sont délivrées par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) qui procède également à l'évaluation des substances et des produits.

Depuis 2018, une nouvelle réglementation existe sur ces produits limitant à 10 le nombre de produits biocides autorisés. [www.anses.fr/fr/decisions\\_biocide](http://www.anses.fr/fr/decisions_biocide)

## Les peintures anti-salissures :

× **Se détériorent dans le milieu.** En se dégradant, l'antifouling diffuse des substances toxiques dans l'eau et dans les sédiments. On retrouve ainsi des résidus d'antifouling dans les sédiments portuaires.

× **Contaminent la biodiversité marine.** Des résidus sont également retrouvés dans des organismes filtreurs, tels que les moules ou les huîtres. Ils pourraient ainsi menacer l'ensemble de la chaîne alimentaire, dont l'Homme.

× **Menacent la santé humaine.** Les antifouling contiennent des solvants, nocifs pour l'Homme s'ils sont respirés, notamment lors du ponçage de la coque au moment du carénage.



## CHIFFRES CLÉS & [ CHOC ]

**1 g** de peinture anti-salissure pollue presque 10 000 m<sup>3</sup> d'eau !

**20 000 T** de peintures anti-salissures utilisées chaque année sur les coques des bateaux en France !

Source : Guide sur les bonnes pratiques de carénage - Parc marin d'Iroise

# LES [ PEINTURES ANTI-SALISSURES ]

## JE M'ENGAGE AVEC [ ÉCO ] GESTES



### En carénant sur des zones aménagées

Les carénages doivent s'effectuer sur des zones techniques aménagées qui récupèrent les eaux de ruissellement. Les déchets toxiques (résidus, pinceaux, pots vides, chiffons...) sont à amener au **Point Propre** du port. Si possible éviter les périodes de grand vent pour caréner.



### En testant des solutions alternatives

■ **Des revêtements anti-adhérents** qui ne libèrent aucune substance biocide dans l'eau et sur lesquels les organismes n'arrivent pas à adhérer.

■ **Une bâche temporaire pour carène** : il s'agit d'un film plastique que l'on place pour les périodes d'hivernage et qui recouvre la coque. Privés de lumière et de circulation d'eau, les organismes ne se développent pas. Cela n'évite pas l'utilisation d'un antifouling mais augmente sa durée de renouvellement.

■ **D'autres solutions alternatives** existent ou sont en cours de développement.



### En sortant son bateau à terre

Sortir son bateau de l'eau dans des ports à sec ou chez soi. L'embarcation n'a alors pas besoin d'antifouling.

### L'INFO EN +

L'Association des Ports de Plaisance de Bretagne (APPB) a conçu deux vidéos pédagogiques sur l'aire de carénage et le Point Propre. On y comprend le traitement des eaux après le nettoyage des coques ainsi que l'organisation des Points Propres.

N'hésitez pas à les consulter !



L'aire de carénage



Le Point Propre



PORTS PROPRES



# LA [ POLLUTION SONORE ]

La mer est loin d'être le « monde du silence ». La houle, le vent, le tonnerre, les tremblements de terre, la biodiversité produisent un paysage sonore naturel.

A tous ces sons, s'ajoutent ceux produits par les activités humaines : travaux sous-marins, sonars, sous-marins, bateaux de pêche et de commerce, éoliennes en mer, plateforme de forage, etc. Mais aussi ceux générés par la plaisance.

Les eaux côtières peu profondes filtrent les sons de basse fréquence souvent générés par les activités au large : commerce maritime, pêche, éoliennes. La plaisance, qui concentre son activité sur le littoral, impacte la biodiversité marine côtière.

## La pollution sonore :

× **Perturbe les poissons, les mammifères marins, et bien d'autres espèces.** Les animaux marins utilisent les sons pour repérer leurs proies, pour éviter les prédateurs, retrouver leurs pairs et communiquer entre eux.

× **Peut provoquer des lésions internes au niveau des oreilles des animaux marins.** Elle affecte non seulement les individus, mais également les écosystèmes entiers. C'est le cas pour les bruits très puissants, mais aussi pour les bruits omniprésents comme ceux issus de la circulation des bateaux.

× **Stresse la faune et la flore marine.** Les animaux marins limitent leur alimentation, ce qui les fragilise et peut augmenter leur mortalité. Les processus de nutrition de plantes marines comme la zostère peuvent être impactés.



## L'INFO EN +

Sous l'eau, les ondes sonores se propagent presque 5 fois plus vite qu'à la surface (à 1 500 mètres par seconde !). Ainsi, un bruit sous-marin émis sera entendu beaucoup plus loin qu'à la surface.



**FLASHEZ LE CODE !**  
Plus d'info en vidéo.  
Ecogestes #8 - Je limite mes nuisances sonores

# LA [ POLLUTION SONORE ]

## JE M'ENGAGE AVEC [ ÉCO ] GESTES



### En naviguant à une vitesse raisonnable

Les hélices des bateaux, au-delà d'une certaine vitesse, créent de la cavitation. Des bulles de gaz se forment, qui en éclatant génèrent du bruit qui s'ajoute à celui du moteur. En réduisant sa vitesse, on limite non seulement sa consommation de carburant, mais également le bruit généré par son bateau.



### En retirant le biofouling sur l'hélice du bateau

Le biofouling sur l'hélice fait baisser la vitesse limite à partir de laquelle le phénomène de cavitation apparaît. L'hélice produit alors plus de bruit, plus rapidement.



### En isolant son moteur et en l'entretenant régulièrement

Le moteur du bateau produit des vibrations qui se transmettent dans l'eau par la coque du bateau. L'isolement phonique et l'entretien du moteur permettent de les réduire.



### En limitant l'usage de son sondeur aux seuls moments nécessaires. En gardant sa fréquence au-dessus de 200 000 Hz

Un sondeur utilise des fréquences de 200 000 Hz pour les faibles profondeurs et 50 000 Hz pour des profondeurs supérieures à 50 m.



### En préservant la quiétude de l'environnement marin à tout moment

Volume de hauts parleurs excessif, bruits exagérés, lumière et éclairage forts constituent autant de nuisances et de gênes anormales pour les autres usagers et les espèces marines.

# LA [ (DÉ)CONSTRUCTION D'UN BATEAU ]

## L'éco-conception

Les 3/4 des bateaux de plaisance sont aujourd'hui fabriqués en stratifié de polyester. Ce matériau étant très résistant, il est par conséquent difficile à éliminer et sa dégradation est coûteuse.

De nouvelles techniques voient le jour, accompagnées de matériaux novateurs pour produire des embarcations avec des matériaux moins néfastes pour l'environnement.

Pour suivre toutes les actualités de l'éco-conception, vous pouvez consulter le **cahier technique « bateaux et équipements » d'Econav.**

[www.econaviguer.com](http://www.econaviguer.com)

## Fin de vie des bateaux

Selon une étude de l'APER (Association pour la Plaisance Eco-Responsable), le stock de bateaux de plaisance hors d'usage devrait considérablement augmenter dans les prochaines années. À l'initiative de la Fédération des Industries Nautiques, et animée par l'APER, une filière de déconstruction des bateaux de plaisance hors d'usage travaille aujourd'hui à la promotion et au développement de la déconstruction et du recyclage des composants.

[www.recyclermonbateau.fr](http://www.recyclermonbateau.fr)

## A savoir :

La loi de transition énergétique du 20 juin 2016 a créé une REP (Responsabilité Élargie du Producteur) pour les navires de plaisance ou de sport. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les constructeurs et importateurs de navires de plaisance sont tenus de gérer et financer la fin de vie des produits qu'ils mettent sur le marché.

## POUR ALLER PLUS LOIN

La Fédération des Industries Nautiques (FIN) a conçu un MOOC (formation en ligne gratuite et ouverte à tous) sur le thème du Nautisme Durable. Cette formation vidéo en ligne a pour objectif de sensibiliser les plaisanciers aux sujets incontournables du nautisme éco-responsable.

<https://www.my-mooc.com/fr/mooc/nautisme-durable>



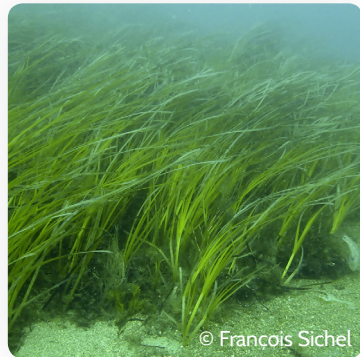
Fou de Bassan (*Morus bassanus*)

© Vincent Liebault



Devenez ambassadeur-trice de la campagne Écogestes Manche Normandie en partageant ces connaissances avec votre entourage !

# LA [ BIODIVERSITÉ NORMANDE ]



## Herbiers de Zostère

Plante vivace à fleur formant de véritables prairies sous-marines au rôle biologique et sédimentaire essentiel. Zone de reproduction, de ponte et de nurserie, zone de refuge, ou encore réservoir naturel de carbone, cet habitat est protégé à l'échelle européenne.



## Forêt de laminaires

Milieus riches, hébergeant une flore et une faune variées, ces zones sont situées entre la surface et environ 30 mètres de profondeur en fonction de la pénétration de la lumière.



## Fonds sableux

Composés de grains de roches sédimentaires, de matières organiques (coquillages réduits en morceaux) plus ou moins grossiers et de particules très fines (vase). De nombreux animaux peuplent ces fonds.



## Pleine eau

C'est la colonne d'eau entre la surface et les fonds de la mer. C'est un lieu de vie important pour de nombreuses espèces, des mammifères marins jusqu'au plancton (premier maillon de la chaîne alimentaire).

Vous avez vu un mammifère marin blessé ou mort ?

Ne touchez surtout pas l'animal et contactez le Réseau National Echouage au 05.46.44.99.10



## Phoque veau-marin

Il s'agit d'une des deux espèces de phoques présentes en Normandie, l'autre étant le Phoque gris. Espèce solitaire, se regroupant sur les rochers à marée descendante, le Phoque veau-marin est plutôt côtier. En mer, seule sa tête est visible hors de l'eau.



## Guillemot de Troïl

Oiseau marin au plumage noir et blanc, le Guillemot de Troïl passe presque tout son temps en mer, sauf pendant la reproduction. Il niche en colonies sur les falaises côtières et se distingue par sa capacité à plonger profondément à la recherche de poissons.



## Hippocampe à museau court

Doté d'une queue préhensile et d'un corps orné de petites excroissances, il évolue gracieusement dans les eaux côtières peu profondes en se camouflant parmi les algues.



## Grand dauphin

La Manche abrite une population de grands dauphins résidente à l'année. Elle serait une des plus importantes de France, voire d'Europe ! Cette espèce, d'environ 3 mètres, est souvent observée en groupe et est peu farouche.

## LES PORTS DE [ PLAISANCE ]



© APPN

## DU LITTORAL NORMAND

Le littoral normand compte 22 ports de plaisance gérés par des sociétés publiques ou privées. D'autres petits ports, à l'image d'Omonville-la-Rogue dans le Cotentin ou Merville-Franceville-Plage dans le Calvados, s'ajoutent à cette liste et proposent un mouillage aux plaisanciers de passage ou à l'année.

Les ports normands sont répartis sur les trois départements littoraux de la Seine-Maritime, du Calvados et de la Manche. Chaque port est unique par sa taille, son emplacement, sa gestion ou encore sa vocation unique pour la plaisance ou sa mixité avec un port de pêche.

Véritable lien de connexion entre la terre et la mer, les ports de plaisance représentent un écosystème marin pour la faune et la flore ainsi qu'un écosystème professionnel avec la multiplicité des activités qui s'y côtoient (associations et clubs nautiques, accastilleurs, mécaniciens, voileries, bateau école, bateau de tourisme...).

Les ports de plaisance ont à coeur de préserver leur environnement et s'engagent à réduire leur impact sur la biodiversité et à sensibiliser les plaisanciers à travers diverses démarches à l'image du partenariat avec l'Union Régionale des CPIE de Normandie dans le cadre de la mise en place de la campagne Ecogestes.



© Ports du Calvados

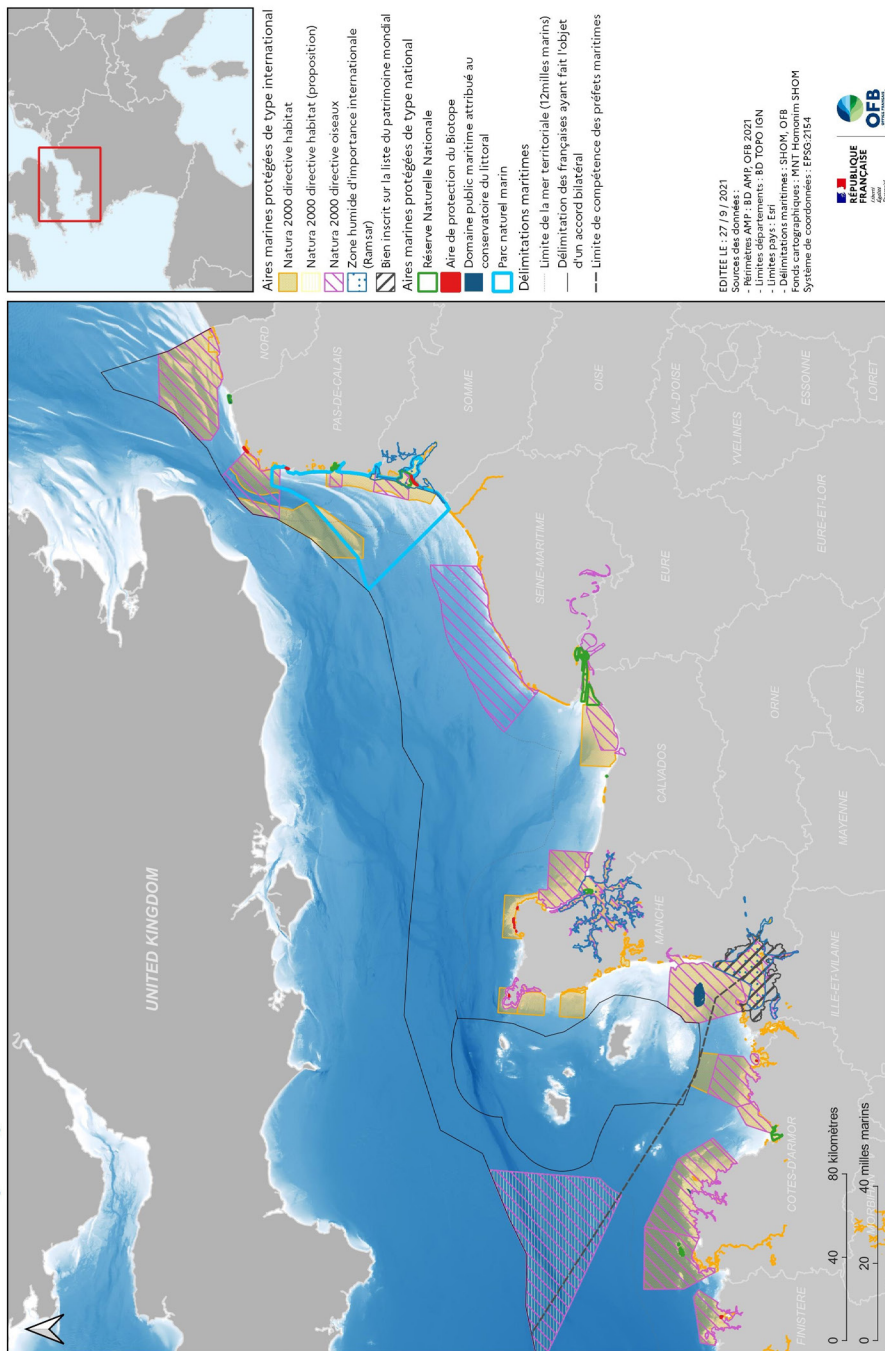


Pour aller plus loin :

[www.portsnormands.fr](http://www.portsnormands.fr)

[www.facebook.com/portsnormands](https://www.facebook.com/portsnormands)

# LES ESPACES [ PROTÉGÉS ]



- Aires marines protégées de type international**
- Natura 2000 directive habitat
  - Natura 2000 directive habitat (proposition)
  - Natura 2000 directive oiseaux
  - Zone humide d'importance internationale ( Ramsar )
  - Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial
  - Aires marines protégées de type national
  - Réserve Naturelle Nationale
  - Aire de protection du Biotope
  - Domaine public maritime attribué au conservatoire du littoral
  - Parc naturel marin
- Délimitations maritimes**
- Limite de la mer territoriale (12milles marins)
  - Délimitation des françaises ayant fait l'objet d'un accord bilatéral
  - Limite de compétence des préfets maritimes

EDITEE LE : 27 / 9 / 2021  
 Sources des données : ANP, CSB 2021  
 - Limites départementales : BD TOPO IGN  
 - Limites pays : Eri  
 - Délimitations maritimes : SHOM, OFB  
 - Système de coordonnées : EPSG:2154



# SUR LE LITTORAL NORMAND



Le réseau Natura 2000 en mer sur la façade maritime Manche-mer du Nord se compose, au titre de la Directive Habitats-Faune-Flore, de **Sites d'importance communautaire (SIC)** ou **Zones Spéciales de Conservation (ZSC)** et, au titre de la Directive Oiseaux, de **Zones de protection spéciale (ZPS)**. La désignation de ces sites, exclusivement marins ou mixtes (portions marines et terrestres), contribue à la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

La région Normandie compte 34 sites Natura 2000 avec une partie marine, dont une quinzaine sont très majoritairement marins et deux réserves naturelles nationales qui présentent une grande richesse naturelle et diversité écologique.



La Réserve Naturelle Nationale de l'Estuaire de la Seine, créée en 1997 et gérée par l'association Maison de l'Estuaire, présente un intérêt remarquable en tant que zone de transition entre la mer, le fleuve et la terre, notamment vis-à-vis de ses sites d'hivernage et de nidification d'importance internationale.



La Réserve Naturelle Nationale du domaine de Beauguillet créée en 1980 et gérée par le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin, présente des milieux naturels composés de vasières intertidales, de prés salés, de dunes, de mares et de prairies humides. Elle abrite plus de 1700 espèces.

Ces espaces sont tous animés par des gestionnaires d'espaces naturels tels que l'Office français de la biodiversité (OFB), le Conservatoire du littoral ou des associations qui mettent en œuvre des mesures de protection.

De ce fait, ces espaces peuvent être soumis à une réglementation spécifique autour des usages (plaisance, pêche).

Avant de vous rendre sur l'un de ces sites, renseignez-vous sur la réglementation pour devenir acteur de la protection du patrimoine naturel régional (en utilisant par exemple Nav&co cf. page 21) .

Le gestionnaire local est un interlocuteur incontournable pour toute question, alors n'hésitez pas à le contacter !

Pour aller plus loin :

[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr)

<https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces>

<https://reseau-manchemerdunord.n2000.fr>

## LA [ LÉGISLATION ]

### DES [ LOIS ] CONTRE LES EAUX USÉES

#### Le rejet des eaux usées des navires est encadré dans le droit français :

- Le rejet des eaux usées traitées est autorisé à 3 milles nautiques et à une vitesse de 4 noeuds (article 213-4.11 du code des transports et annexe IV de la convention MARPOL).
- Le rejet des eaux usées non traitées est autorisé à 12 milles nautiques et à une vitesse de 4 noeuds (article 213-4.11 du code des transports et annexe IV de la convention MARPOL).
- Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende, le fait de déverser dans la mer des substances ayant des effets nuisibles sur la santé ou des dommages sur la flore et la faune. (Article L216-6 du Code de l'environnement).
- Tout rejet d'eaux usées est interdit dans les zones de baignades, de conchyliculture et dans les aires marines protégées. Le capitaine rejetant par imprudence, négligence ou inobservation des lois et de la réglementation encourt 4000€ d'amende (Article L218-19 du Code de l'environnement).
- Les navires de plaisance équipés de toilettes et construits après le 1er janvier 2008, qui accèdent aux ports maritimes et fluviaux, ainsi qu'aux zones de mouillages, doivent être munis d'une installation permettant soit de stocker soit de traiter les eaux usées de ces toilettes. Cette directive européenne est matérialisée par le marquage CE (Directive 2013/53/UE et Article L341-13-1 du Code du tourisme).

### DES [ LOIS ] CONTRE LES DÉCHETS

- Toute personne qui produit ou détient des déchets en est responsable jusqu'à leur élimination (Article L541-2 du Code de l'environnement).
- Aucun déchet, de quelque nature que ce soit ne peut être jeté par-dessus bord (Annexe V Convention MARPOL).
- Il est interdit de porter atteinte au bon état et à la propreté du port et de ses installations, notamment en jetant dans les eaux du port tout déchet, objet, terre, matériau ou autre (Article L5335-2 du Code des transports). Le non-respect de cette interdiction est passible d'une amende de 1 500€.
- Le port doit mettre en oeuvre un plan de réception et de traitement des déchets, approuvé par un arrêté préfectoral et consultable en capitainerie (Arrêté du 11 août 2022).

### DES [ LOIS ] CONTRE LES HYDROCARBURES

- Il est interdit de rejeter des hydrocarbures en mer (Annexe I de la Convention MARPOL).

## À CONNAITRE

### DES [ LOIS ] POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

Les atteintes à l'environnement sont encadrées par deux régimes : la responsabilité environnementale (portée par des personnes morales) et le préjudice à l'environnement (porté par des personnes morales ou physiques). Le respect de ces régimes est assuré par la police de la nature en matière de biodiversité et la police administrative et judiciaire.

#### À l'échelle européenne :



- La faune et la flore sauvages (habitats et espèces) constituent un patrimoine naturel d'intérêt majeur qui doit être préservé et transmis aux générations futures (Convention de Berne, 1979).
- La directive cadre européenne pour le milieu marin (DCSMM) vise à l'atteinte et au maintien du bon état écologique des eaux marines. Elle est inscrite et mise en oeuvre dans le droit français au travers des documents stratégiques de façade (DSF) et des plans d'actions pour le milieu marin (PAMM).

#### À l'échelle nationale :



- Le Livre Bleu (stratégie nationale pour la mer et les océans) issu du Grenelle de la mer (2009) définit les enjeux et les priorités de la politique maritime française. Il a pour objectif d'impulser la transition écologique, de développer l'économie bleue durable et d'atteindre un bon état écologique du milieu marin et littoral.
- « La protection des espaces naturels et des paysages, la préservation des espèces animales et végétales [...] sont d'intérêt général. Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. » (Loi n°76-629, 10 juillet 1976).
- « L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. » (Article L210-1 du Code de l'environnement).

## DES OUTILS POUR ALLER PLUS LOIN

### POLITIQUES PUBLIQUES NORMANDES

Un bon état des milieux naturels et qualité des eaux, c'est le défi commun : les écosystèmes marins et littoraux sont fragiles et menacés. Plusieurs politiques publiques, parfois méconnues souvent ressenties complexes ou difficiles à comprendre, portent toutes l'exigence de préserver notre mer normande.

#### ■ Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de Normandie

Voté par la Région Normandie puis approuvé par le préfet de région, c'est la référence pour un développement normand durable. Son objectif 62 porte sur la préservation et la restauration des milieux littoraux. Il demande notamment de réduire, par tous les moyens, les apports de toutes origines de déchets, de contaminants et de polluants, ainsi que de diminuer les stocks accumulés. Le SRADDET traite aussi de la qualité des eaux « de la terre à la mer » (obj. 47), d'économies d'énergie (obj. 51) ou de la spécificité des zones Natura 2000 (obj. 68).

#### ■ Le Document Stratégique de Façade (DSF) Manche Est - mer du Nord

Le DSF est élaboré dans le souci constant d'atteinte ou de maintien du bon état écologique des eaux marines qui vise à conserver les fonctionnalités des écosystèmes et la diversité écologique du milieu marin tout en favorisant le développement durable des activités.

#### ■ La Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) « Normandie 2030 »

Élaborée par un collectif régional, votée par la Région Normandie et soutenue par le préfet de la région, c'est une mobilisation autour d'un défi commun « Agir ensemble ». Elle invite, par son objectif 1.5, à développer des actions communes entre professionnels de la biodiversité, usagers de l'estran et parties prenantes du nautisme. Elle promeut également la restauration d'un réseau fonctionnel d'aires protégées, en particulier littorales.

#### ■ La planification écologique - France Nation Verte

Menée par le Gouvernement, déclinée en région, la planification écologique est un cadre global et une référence commune pour les transitions. Il s'agit, entre autres, de « mieux consommer » et de « mieux préserver et valoriser les écosystèmes », en particulier au bénéfice de l'océan. Services et opérateurs de l'État accompagnent les projets : agir, mobiliser, accélérer ! « Écogestes Manche Normandie » s'inscrit dans les objectifs des politiques publiques locales.

## DES OUTILS POUR ALLER PLUS LOIN

### [ PORTS PROPRES ]



Ports Propres : démarche de Gestion Environnementale des Ports de Plaisance

Ports propres est une démarche volontaire de la part des gestionnaires de ports de plaisance qui sont de plus en plus nombreux à prendre conscience de la nécessité de participer à la préservation de nos espaces littoraux et maritimes.

La démarche ports propres comporte cinq axes clés :

- Le premier est une étude de diagnostic qui aboutira à un plan d'action distinguant la responsabilité du port et des autres entités sur les sources de pollution référencées.
- Les autres axes de travail sont : les moyens de lutte contre les pollutions chroniques, les moyens de lutte contre les pollutions accidentelles, les économies d'eau et d'énergie, la formation du personnel portuaire à ports propres et les moyens de sensibilisation des usagers.

Une fois ces cinq axes améliorés selon le plan d'action, le port peut prétendre à la certification qui lui sera délivrée par un Auditeur AFNOR (Agence Française de Normalisation). Cette certification atteste du bon déroulement et du respect des phases de la démarche, et indique que le port est dans une logique d'excellence environnementale. Enfin, chaque port certifié remet à ses usagers un livret indiquant comment participer à la démarche du port.

Créée en Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette certification s'adresse à tous les ports européens. Elle est relayée au niveau national par toutes les Unions Régionales des ports de plaisance de France.

[www.ports-propres.org](http://www.ports-propres.org)

### POUR ALLER PLUS LOIN

Optionnelle, et complémentaire à Ports Propres, la certification « Ports Propres actifs en biodiversité » permet de valoriser les gestionnaires portuaires agissant en faveur de la biodiversité dans les ports et leurs aires d'influence.



<https://certification.afnor.org/environnement/certification-afaq-ports-propres-ports-actifs-biodiversite>

## DES OUTILS POUR ALLER PLUS LOIN

### [ SENTINELLES DE LA MER NORMANDIE ]



Les Sentinelles de la mer Normandie, animé par l'URCPIE Normandie, est une communauté d'acteurs oeuvrant pour la préservation du milieu marin et littoral normand. A sa création en 2018, le réseau a souhaité assurer une meilleure visibilité aux programmes de sciences participatives et de veille écologique existants dans la région pour sensibiliser et impliquer davantage d'utilisateurs de la mer et du littoral aux enjeux de préservation de ces milieux. Le réseau propose aux citoyens de contribuer à l'amélioration des connaissances et à la préservation des milieux, en participant à une quinzaine de programmes sous l'eau, sur l'eau, et sur le littoral.

#### Comment participer ?

Vous êtes observateur ? Que vous soyez pêcheur, plongeur, plaisancier, promeneur ou autre usager de la mer, tous les passionnés de la mer et du littoral peuvent contribuer à ces programmes sur les mammifères marins, les coquillages, les requins et raies, les algues ou encore les menaces (macrodéchets, effets des tempêtes, ...).

Rendez-vous sur le site web pour vous guider vers le projet qui vous correspond et ne pas manquer les événements du réseau :

[www.sentinellesdelamer-normandie.fr](http://www.sentinellesdelamer-normandie.fr)

### RÉSEAU ALIEN MER NORMANDIE



Le programme Alien Mer Normandie a pour objet le suivi participatif et la veille d'espèces non indigènes et d'espèces en extension d'aire de répartition dans les eaux et les estrans normands. Il a pour objectif de mobiliser et partager les informations liées à ces espèces et vise une large communauté d'utilisateurs de la mer (plongeurs, pêcheurs loisirs, plaisanciers, usagers du littoral, ...).

### Espèces Non-Indigènes - Qui sont-elles ?

Activités et infrastructures humaines bouleversent la répartition des espèces et l'équilibre des écosystèmes marins. Par le trafic maritime, la conchyliculture ou la plaisance, des espèces sont dispersées chaque jour hors de leurs aires naturelles de répartition. On les appelle les **Espèces non-indigènes marines (ENI)**. Elles peuvent être végétales ou animales. En l'absence de prédateurs naturels dans leurs nouveaux lieux de vie ou si elles s'implantent dans des milieux déjà dégradés, certaines peuvent devenir des ENI envahissantes.

Lorsqu'elles sont envahissantes, il devient très compliqué et coûteux de les gérer. Prévenir l'introduction et la dispersion des ENI marines nécessite la vigilance de tous !

## Quels sont les supports de fixation des ENI ?



- 1 Équipements de pont
- 2 Coffre à ancre et ancre
- 3 Surface de la coque
- 4 Prise et évacuation d'eau
- 5 Passe-coque / Sonde
- 6 Circuit de refroidissement
- 7 Réservoir de cale et d'eaux usées
- 8 Quille
- 9 Hélice et arbre d'hélice
- 10 Gouvernail et plate-forme arrière

### Pour limiter leur propagation :



#### 1 VÉRIFIER

que votre bateau ne transporte pas d'ENI

- ✎ Vérifier fréquemment l'état de propreté des parties immergées.
- ✎ Vérifier l'ancre avant de quitter un site.
- ✎ Ancrer dans les zones sableuses pour éviter la dégradation des herbiers mais également la propagation d'algues ou plantes marines pouvant s'accrocher à l'ancre.



#### 2 NETTOYER

avant la navigation

- ✎ Réaliser un carénage à terre en début de saison, cela permet d'éliminer les organismes fixés et d'économiser le carburant.
- ✎ Inspecter avec attention tous les compartiments où peuvent se cacher les organismes fixés lors du carénage. Certains pourraient être des ENI (cf. schéma ci-dessus).
- ✎ Utiliser uniquement une aire de carénage fonctionnelle pour éviter tout rejet dans l'eau.
- ✎ Renseignez-vous sur les anti-fouling écoresponsables ainsi que d'autres méthodes alternatives à ces produits.



#### 3 SÉCHER

au retour de navigation

- ✎ Éviter de laisser des équipements immergés sans nécessités (pare-battages, amarres...).
- ✎ La mise à sec du navire ou un passage en eau douce permet d'éliminer toutes les espèces fixées.

Partagez vos observations en flashant les QR codes !



## LES STRUCTURES AMBASSADRICES

### AQUACAUX

70 chemin de Saint-Andrieux  
76 930 Octeville-sur-Mer  
<https://www.aquacaux.fr>



### CPIE Vallée de l'Orne

Enceinte de l'Abbaye aux Hommes  
14 054 Caen Cedex 4  
<https://www.cpievdo.fr>



### CPIE du Cotentin

5 rue des Pins  
50 430 Lessay  
<https://www.cpiecotentin.com>



### ESTRAN Cité de la Mer

37 rue de l'Asile Thomas  
76200 Dieppe  
<http://www.estrancitedelamer.fr>



## PARTENAIRES TECHNIQUES



PORTS DU CALVADOS



## PARTENAIRES FINANCIERS



## COORDINATION RÉGIONALE EN RÉGION NORMANDIE

### Union Régionale CPIE de Normandie

[www.urcpienormandie.com](http://www.urcpienormandie.com)  
Facebook : Ecogestes Manche Normandie



Observer, écouter activement et de façon inclusive, comprendre, soumettre des hypothèses, accompagner, questionner une pluralité d'acteurs, telle est la posture socle du réseau des CPIE pour :

- Accélérer la transition écologique au travers de l'action commune en territoires ;
- Réaliser des projets et partenariats territoriaux ambitieux.

L'appellation «CPIE» est un label attribué par l'Union Nationale des CPIE aux associations qui s'impliquent dans le développement durable de leurs territoires et se sont engagées dans une démarche de qualité au sein du réseau.

A ce jour, de nombreuses actions sont menées sur le littoral par le réseau normand :

- Information, sensibilisation et participation des publics : sciences participatives, sensibilisation des usagers du littoral, animations tout public, production d'outils ;
- Observatoires et animation de réseaux ;
- Expertises et accompagnement : collectivités, entreprises et associations en matière de gestion du littoral, participation aux instances de gouvernance, formations.

## CONTACTS UTILES

### Direction Interrégionale de la Mer Manche Est Mer du Nord (Le Havre) :

02.35.19.29.99 - [www.dirm.memn.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dirm.memn.developpement-durable.gouv.fr)

### Directions départementales des territoires et de la Mer (DDTM) :

Seine Maritime : 02.76.78.32.00

Calvados : 02.31.30.64.00

Manche : 02.50.79.15.00

## Je coche ce que je fais déjà :

- |   | Sans objet            | Jamais                | Parfois               | Souvent               | Toujours              |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1 - J'utilise les équipements portuaires (WC, douches, lavabos) quand je suis à quai (cf. page 12 et 14)                                | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 2 - J'utilise les services de pompage du port pour vider ma cuve à eaux usées (cf. page 12)   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 3 - J'utilise des produits (d'entretien et d'hygiène corporelle) d'origine végétale ou écolabellisés (cf. page 14)                      | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 4 - Je trie mes déchets produits à bord (cf. page 16)   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 5 - Je choisis des produits avec peu ou pas d'emballages et de plastiques (cf. page 16)   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 6 - Je limite ma consommation d'eau potable (entretien des équipements, douche, etc.) (cf. page 18)                                     | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 7 - Je me renseigne sur la nature du fond marin avant d'ancrer (cf. page 20)  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 8 - Je limite ma pêche à une consommation personnelle (cf. page 24)   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 9 - Je respecte une zone de tranquillité de 300 m autour des mammifères marins (cf. page 22)  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 10 - J'observe les animaux sans les toucher, ni les déranger, ni les nourrir (cf. page 22)  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 11 - J'utilise des dispositifs anti-débordement ou des feuilles absorbantes d'hydrocarbures pour éviter tout rejet en mer (cf. page 26) | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 12 - Je réalise le carénage de mon bateau dans les zones techniques aménagées (cf. page 28)   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 13 - Je réduis mes nuisances sonores (bruit du moteur, musique, etc.) (cf. page 30)   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

## JE M'ENGAGE - J'améliore ce que je fais déjà et/ou j'adopte de nouveaux gestes.

Dans le cadre d'une démarche engageante et participative, il convient d'annoter à la main :  
« Je m'engage à respecter l'écogeste n° (mettre le numéro des engagements pris ci-dessus) »

.....

.....

## Pour poursuivre mon engagement :

- Je compte partager ce guide avec mon entourage (famille/amis/collègues...) pour les sensibiliser à la préservation du milieu marin
- Je hisse le fanion Écogestes Manche Normandie
- J'accepte que le nom de mon bateau apparaisse sur le site web Écogestes Manche Normandie (uniquement si je suis propriétaire)
- Je souhaite recevoir par courriel les actualités de la campagne Écogestes Manche Normandie

Nom :

Prénom :

Signature :

Nom du bateau :

Adresse email :

En accord avec le RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles sur simple demande par courriel à littoral@urcpipe-normandie.com ou bien à l'adresse :  
URCPIPE Normandie - 1018 Grand Parc, 14 200 HEROUVILLE-ST-CLAIR

- JE SUIS DÉJÀ UN [ECO] PLAISANCIER ! - « Je m'engage à poursuivre mon implication pour la préservation du milieu marin »

[www.ecogestes-manche.fr](http://www.ecogestes-manche.fr)

Facebook :

[www.facebook.com/Ecogestes-Manche-Normandie](https://www.facebook.com/Ecogestes-Manche-Normandie)





# ÉCOGESTES Manche

Normandie

## REMERCIEMENTS

Ce livret a été initialement conçu par le CPIE Bassin de Thau dans le cadre de la campagne Ecogestes Méditerranée Occitanie et les textes sont issus du Guide Ecogestes Méditerranée - Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous tenons particulièrement à les remercier, ainsi que le CPIE Îles de Lérins et le CPIE Bastia pour leur accompagnement dans le déploiement de la campagne normande. Un grand merci également à l'URCPIE Bretagne pour ses conseils avisés. Enfin, merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce guide, en termes de contenus, d'illustrations et de relecture de tout ou partie du document.



Textes : utilisation autorisée sous certaines conditions (Paternité, pas d'Utilisation Commerciale et partage des Conditions Initiales à l'Identique). Plus d'informations : <https://creativecommons.org/share-your-work/licenses/>



[www.ecogestes-manche.fr](http://www.ecogestes-manche.fr)



Coordination : URCPiE Normandie  
<https://www.urcpie-normandie.com/>

Retrouvez le site **Ecogestes Manche Normandie** en scannant le code ci-contre :

